

Chiffre d'affaires annuel 2020 de 32,1 M€ en croissance de +4%

- Progression de +9% pour l'activité radiologie au sein de la division DMS Imaging

Diagnostic Medical Systems Group (Euronext Paris - FR0012202497 - DGM) publie son chiffre d'affaires annuel consolidé 2020 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Données consolidées non auditées en M€ Normes IFRS	2020	2019	Variation
Chiffre d'affaires annuel	32,1	31,0	+4%

En 2020, trois des quatre activités du groupe (DMS Wellness, DMS Biotech et l'ostéodensitométrie au sein du pôle DMS Imaging) ont été significativement impactées par la Covid-19.

Néanmoins, en dépit de la pandémie et de ses conséquences économiques, le groupe a réalisé un exercice 2020 en croissance, avec un chiffre d'affaires consolidé de 32,1 M€ en progression de +4%, consécutif à une année 2019 en fort développement (+27%). Sur le seul 4^{ème} trimestre 2020, DMS Group a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 8,6 M€, en repli trimestriel de -10%, marqué par un effet de base important par rapport au dernier trimestre 2019 (+30% de croissance au 4^{ème} trimestre 2019).

Commentaires par activités

La division **DMS Imaging** a enregistré un chiffre d'affaires de 31,5 M€ en 2020, en croissance annuelle de +4%.

- En radiologie, la croissance s'est établie à un niveau solide +9% sur l'exercice écoulé, tirant parti du mix géographique et produits.

La nouvelle unité industrielle de production et d'assemblage, réceptionnée fin septembre 2020, est montée en puissance au cours du 4^{ème} trimestre. Parfaitement opérationnelle depuis la fin de l'année, elle est en mesure d'assurer une production optimale. Gage d'efficacité à court terme, elle va permettre de doubler au minimum la capacité de production à moyen terme, en adéquation avec les besoins projetés de la division et la demande des partenaires.

Le carnet de commandes de l'activité radiologie reste aujourd'hui dynamique malgré une conjoncture peu porteuse.

- L'activité d'ostéodensitométrie a marqué un repli annuel de -18%, toutefois moindre au 2nd semestre (-14%) qu'au 1^{er} semestre 2020 (-24%). Le groupe vise de renouer progressivement avec un rythme d'activité plus dynamique en 2021, au fur et à mesure du retour à une situation sanitaire normalisée et en tirant parti de la montée en puissance du contrat avec Fujifilm Europe, qui a été étendu sur l'Asie et au Moyen-Orient, et de la reprise de l'activité de ses distributeurs historiques.

La division **DMS Wellness** a réalisé de nouvelles ventes de la solution Celliss, dédiée aux traitements amincissants et anticellulite, au 4^{ème} trimestre, également marqué par la livraison d'un premier appareil en Amérique du Nord. Il est difficile à ce stade d'appréhender l'évolution de l'activité en 2021 en raison du contexte sanitaire qui pénalise fortement l'activité des hôtels de luxe et des centres esthétiques haut de gamme.

La division **DMS Biotech** a également enregistré un recul de son activité en 2020, avec une baisse des ventes des dispositifs Adip'Sculpt de lipofilling (technique chirurgicale d'autogreffe utilisant le tissu adipeux) par les chirurgiens plasticiens pendant les périodes de confinement.

Hybrigenics (Euronext Growth Paris - FR0004153930 – ALHYG), qui constitue le pôle **DMS Biotech**, est entrée en discussions avec la société américaine Valo Early Discovery Inc. (auparavant dénommée Integral Early Discovery Inc.) qui a acquis les droits relatifs au brevet américain n° 9,840,491, initialement délivré à la société Forma Therapeutics, qui a fait l'objet d'une contestation par Hybrigenics approuvée par le bureau américain en charge de la gestion des brevets (« US Patent and Trademark Office ») ([lire le communiqué de presse Hybrigenics du 25 mai 2020](#)).

Les deux parties sont a priori proches d'un accord portant sur les futurs produits pharmaceutiques liés à l'utilisation du brevet concerné. Une fois finalisé entre les deux parties, cet accord devra alors nécessairement être approuvé dans les mois à venir par un tribunal américain pour être définitivement entériné.

Projet d'apport de la division DMS Imaging à ASIT Biotech

Le 11 janvier 2021, **DMS Group** et **ASIT biotech** (Euronext Bruxelles - BE0974289218 – ASIT) ont annoncé avoir signé un préaccord non contraignant en vue de la prise de contrôle d'ASIT biotech par DMS Group par voie d'apport partiel d'actif de la division DMS Imaging. DMS Imaging développe, conçoit et fabrique des systèmes d'imagerie dédiés à la radiologie, à l'ostéodensitométrie, la modélisation 3D et la posturologie.

La transaction entre les deux sociétés prendrait la forme d'un apport en nature de la division DMS Imaging de DMS Group à ASIT biotech, qui pourrait être rebaptisé.

A travers cette opération, l'objectif est de faire d'ASIT biotech un « pure player » de l'imagerie médicale, coté sur Euronext et dont DMS Group aurait le contrôle, qui pourrait devenir à terme un acteur mondial significatif derrière les grandes medtechs internationales.

La stratégie de DMS Group à travers ASIT biotech serait alors :

- de vendre des produits haut de gamme en imagerie médicale, avec la table Platinum comme produit phare en radiologie ;
- de conforter sa position d'acteur majeur sur des marchés de niche de l'imagerie tels l'ostéodensitométrie ou la posturologie ;
- de se concentrer sur une croissance interne accrue, en s'appuyant sur la nouvelle unité de production et d'assemblage pleinement opérationnelle ;
- d'accélérer la croissance externe, envisagée par l'acquisition d'acteurs plus petits et/ou participer à une éventuelle consolidation du secteur de l'imagerie médicale ;
- de cristalliser la valeur de cette activité à travers une entité cotée autonome, tel que DMS Group a déjà pu le réaliser à travers l'apport de sa division DMS Biotech à la société Hybrigenics, cotée sur Euronext Growth à Paris.

Cette opération est soumise à un certain nombre de conditions suspensives, parmi lesquelles notamment **(i)** l'accord, début février 2021, des créanciers d'ASIT biotech sur le plan de réorganisation judiciaire déposé le 11 janvier 2021 au greffe du Tribunal de l'entreprise de Liège (Belgique) et l'homologation de ce plan par le Tribunal, et **(ii)** l'approbation de l'opération par les actionnaires d'ASIT biotech et de DMS Group.

Les modalités définitives de ce projet d'opération seront détaillées ultérieurement par voie de communiqué de presse.

Eligibilité des actions DMS Group au SRD « Long-seulement »

Depuis le 29 décembre 2020, les titres DMS Group sont éligibles au Service de Règlement Différé (SRD) d'Euronext Paris, sur le segment « Long-seulement » (SRD Long only).

Grâce à un volume quotidien de transaction sur Euronext Paris supérieur à 100K€ sur un an glissant (147 K€ d'échanges quotidiens moyens sur l'année 2020), DMS Group est désormais éligible à ce mécanisme qui permet aux investisseurs d'acheter les titres de la société en différant leur règlement et en profitant d'un effet de levier.

